



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'ÉLEVEURS DE GALLINACÉS ET DE PALMIPÈDES

« FFV – FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VOLAILLES »

Fédération associative type « loi 1901 » reconnue en préfecture de police de Paris. Membre de la SCAF

Récompenses « NATIONALE FFV »

Grand Prix FFV Toutes Catégories

Champions Grandes Races Françaises

Plaque d'Or
Plaque d'Argent
Plaque de Bronze

Champions Grandes Races Étrangères

Plaque d'Or
Plaque d'Argent
Plaque de Bronze

Champions Races Naines

Plaque d'Or
Plaque d'Argent
Plaque de Bronze

Champions Palmipèdes Domestiques

Plaque d'Or
Plaque d'Argent
Plaque de Bronze

Champion Oiseaux de Parc et d'Ornement

Plaque d'Or
Plaque d'Argent
Plaque de Bronze

Champion d'Ensemble (Trio/Parquet/volière)

Plaque d'Or
Plaque d'Argent
Plaque de Bronze



Les récompenses du concours « Nationale FFV »

La Fédération Française des Volailles s'engage à fournir les récompenses pour les gagnants de son palmarès.

La FFV récompensera également toutes les volailles ayant obtenu la note 97 et ceux-ci devront figurer au palmarès/catalogue de l'exposition hôte.

Championnat de France :

Pour les clubs présents à la « Nationale FFV », une participation financière par nombre de cages sera attribuée. Elle sera d'un montant d'1 euro par cage avec un minimum de 50 euros et plafonnée à 500 euros.

Deux plaques « Prix Spécial FFV » seront également offertes au club pour récompenser deux éleveurs méritants. La remise de ces prix se déroulera lors de la soirée des éleveurs du samedi soir.

Coupe de France :

Pour les clubs présents à la « Nationale FFV », une participation financière par nombre de cages sera attribuée. Elle sera d'un montant de 0,60 euro par cage avec un minimum de 40 euros.

Une plaque « Prix Spécial FFV » sera également offerte au club pour récompenser un éleveur méritant. La remise de ces prix se déroulera lors de la soirée des éleveurs du samedi soir.

Championnat Régional ou Inter-Régional :

Pour les clubs présents à la « Nationale FFV », une participation financière par nombre de cages sera attribuée. Elle sera d'un montant de 0,30 euro par cage avec un minimum de 30 euros.

Une plaque « Prix Spécial FFV » sera également offerte au club pour récompenser un éleveur méritant. La remise de ces prix se déroulera lors de la soirée des éleveurs du samedi soir.

Pour les clubs présents en Championnat d'Europe, une subvention exceptionnelle pourra leur être accordée, après en avoir fait la demande auprès du conseil d'administration de la F.F.V.

Ce principe permettra au club qui accueillera la F.F.V de ne pas avoir de frais supplémentaires pour fournir des récompenses aux clubs volailles présents.